

Administration fédérale des contributions : responsable des acquisitions informatiques suspendu

Actualisé le 22.06.2012

Une enquête pénale avait été ouverte par le Ministère public de la Confédération dans le cadre du projet informatique INSIEME. Le responsable des acquisitions informatiques a été suspendu de l'administration fiscale.



Un projet aux fâcheuses conséquences : bâtiment de l'Administration fédérale des contributions à Berne.

Photo : Keystone

Après le directeur Urs Ursprung, le chef du service informatique de l'Administration fédérale des contributions (AFC) a été suspendu à son tour hier. Le Ministère public de la Confédération conduit une enquête pénale contre lui en rapport avec le projet informatique INSIEME.

Le directeur ad interim de l'AFC, Samuel Tanner, a pris cette décision « après avoir fait la lumière sur la situation actuelle », indique l'AFC dans un communiqué cet après-midi. A la question « pourquoi cette suspension n'a été prononcée qu'hier », l'AFC répond en faisant référence au fait que Monsieur Tanner n'a été élu que depuis mardi.

Pour des raisons de droit du personnel, le responsable du service Communication de l'AFC, Beat Furrer, n'a pu faire aucune déclaration sur la question de la suppression ou de la réduction du salaire du chef du service informatique du fait de sa suspension. C'est tout à fait possible, selon l'Ordonnance sur le personnel de la Confédération.

Le chef du service informatique est soupçonné de gestion déloyale. Concrètement, **il s'agit d'une infraction grave du droit des marchés publics**, mettant au jour mardi une enquête administrative publique.

Violation du droit des marchés publics

Au cours du projet INSIEME, 35 contrats pratiquement identiques ont été conclus avec quelques soumissionnaires. Le montant de ces factures était à chaque fois légèrement inférieur **au seuil limite prescrit pour les appels d'offres**.

« Selon les résultats d'une analyse plus approfondie, le projet INSIEME a été divisé consciemment en plusieurs commandes. Il n'y a aucune autre raison distincte que celle de contourner les prescriptions du droit des marchés publics », conclut le rapport de l'enquête.

Le chef du service informatique attribuait entre autres des commandes à deux cabinets de recrutement qui ne passaient pas inaperçues. Ceux-ci ont pratiqué des « marges particulièrement hautes ». L'enquête a fait apparaître des « relations personnelles proches » entre cet homme et ces firmes. Cette affaire a conduit à l'ouverture d'une enquête pénale avec perquisition et interrogatoire. Selon l'AFC, il est présumé toujours innocent.

Ursprung a sa part de responsabilité

Le directeur de l'AFC, Urs Ursprung, a été suspendu par la ministre des finances, Eveline Widmer-Schlumpf, car il portait l'entière responsabilité administrative de l'affaire.

Selon le rapport de l'enquête, « il a pu être déterminé que les infractions se fondent sur une décision consciente du directeur de l'AFC ». Il y a eu « dissimulation d'un montant considérable et contournement des règles des marchés publics ».

On reproche également à Monsieur Ursprung d'avoir créé un environnement favorisant « le traitement non consciencieux des moyens financiers de la Confédération » et « un climat prédisposant la corruption ». Malgré ce qui est retenu contre lui, aucune enquête administrative n'est ouverte contre lui.

Premières mesures

Le directeur ad interim, Samuel Tanner, a annoncé aujourd'hui qu'il avait demandé un renforcement des processus internes : « Les marchés publics restent au cœur des préoccupations, il faut développer davantage de savoir-faire dans le domaine des acquisitions et créer des interfaces et des responsabilités clairement définies ».

En effet, le rapport de l'enquête montre que les causes de ces infractions graves reposent entre autres sur un manque de savoir-faire dans le domaine du droit des marchés publics ainsi que sur des processus et des responsabilités peu clairs.

Consternation de la ministre des finances

Madame Widmer-Schlumpf elle-même s'est exprimée aujourd'hui sur cette affaire dans une interview pour *Blick*. Après avoir découvert que des commandes avaient été attribuées à plusieurs reprises de manière non conforme aux directives de l'OMC, elle a exigé de Monsieur Ursprung par écrit des appels d'offres conformes à l'OMC.

Elle le lui a demandé à plusieurs reprises, et Monsieur Ursprung a confirmé à chaque fois qu'il suivait désormais ses instructions. « Qu'aurais-je pu faire de plus ? Je ne peux pas faire le gendarme dans le département », affirme-t-elle. Dans le département fédéral des finances, entre 6000 et 10'000 contrats sont signés chaque année. « Je ne peux pas et je ne veux pas tout contrôler. »

Après avoir reçu de nouveau des indications en janvier 2012 du service de contrôle des finances, elle a convoqué Monsieur Ursprung : « Je lui ai dit que j'étais consternée de voir que mes ordres n'avaient pas été respectés », déclare Madame Widmer-Schlumpf. (rbi/sda)

Source : http://www.bernerzeitung.ch/schweiz/standard/Steuerverwaltungverantwortlicher fuer ITBeschaffungen freigestellt/story/13082030?dossier_id=1504 (en allemand)